

Fiche de présentation

(GALSHUKA2803)

1 – Les Etats du Conseil de Coopération du Golfe.

2 – Commandant(terre) Ahmed AL SHUKAÏ LI : Sultanat d'Oman.

3 – 28 mars 2000.

4 – Division A – Groupe A2

5 – Mémoire de géopolitique

6 – Les Etats du Conseil de Coopération du Golfe appartiennent à une zone stratégique qui connaît de vives tensions. L'objectif de ce mémoire est de mettre en lumière la perception de sécurité de ces pays et les principales menaces qui pèsent sur la région.

7-Mots clés : Golfe Arabo-Persique, défense, pétrole.

Mémoire de 20 pages (avec des cartes des différents Etats du Golfe).

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

Les Etats du
Conseil de Coopération du Golfe.

INTRODUCTION

Les Etats de la rive ouest du Golfe Arabo-Persique sont pour l'Occidental un monde inconnu qui évoque le désert et le pétrole. Au-delà du cliché reste la complexité d'un monde aux traditions fortes mais où le changement est aussi très rapide. Le caractère stratégique de la région, mis en évidence par les efforts déployés par la diplomatie américaine pour y assurer sa position, justifie qu'on s'y arrête.

Mais le regard porté sur cette région doit être préparé pour être perspicace. Une rapide évocation géographique et historique paraît ainsi nécessaire.

Sur le plan géographique, la région du Golfe regroupe deux entités : Le Golfe Arabo-Persique¹ qui va de Bassora jusqu'à la pointe du Ras Masan Dan et le Golfe d'Oman. Cette zone d'environ 230.000 km² est devenue, depuis la Seconde Guerre mondiale, une des zones géopolitiques les plus importantes du monde. Comme tout ensemble géopolitique, le Golfe a connu des cycles successifs que l'on peut caractériser par des problématiques spécifiques.

Le Golfe a longtemps été une périphérie somnolente du monde arabe, située aux confins de l'Empire perse et de l'Empire ottoman et se trouvant être la proie des rivalités de ces deux puissances. A partir de 1820 le Golfe se transforme en marche occidentale de l'Empire britannique des Indes. En devenant le bastion le plus avancé de celui-ci, il attire de nouvelles convoitises de la part des autres grands pays de l'époque : la Russie, l'Allemagne et la France.

La découverte du pétrole au XX^e siècle fait de cette zone un lieu de rivalités entre les compagnies pétrolières américaines et anglaises. Après la Seconde Guerre mondiale le Golfe devient un objectif de l'U.R.S.S qui, dans sa volonté de déstabiliser le monde occidental, y entretient des foyers de subversions.

Le 25 février 1981 est créé, à Abou Dhabi aux Émirats Arabes Unis (E.A.U.), le Conseil de Coopération des pays du Golfe Arabo-Persique. Cette organisation groupe six pays (le sultanat d'Oman, les émirats de Bahreïn, du Qatar et du Koweït, l'Arabie Saoudite et les E.A.U.). Cette création permet la concrétisation d'un rêve des peuples du Golfe étroitement liés par une religion, une langue, des coutumes et une histoire communes.

Le Conseil de Coopération des pays du Golfe C.C.G. est une organisation de coopération régionale arabe, placée sous l'égide de la Ligue arabe² et ayant un statut international et régional. Elle a pour but la prise en compte des aspirations et des spécificités des pays membres.

La région du Golfe dispose d'une position stratégique et politique importante. Elle est un lieu de contact et de confrontation des principales puissances. Pour garantir leurs intérêts, ces dernières cherchent à contrôler la région comme lieu de contact entre l'Orient et l'Occident pour les échanges commerciaux.

La région fut, dès le XVI^e siècle, l'objet de conflits entre les Perses, les Portugais, l'Empire ottoman et d'autres puissances encore.

Au XIX^e siècle seulement, la Grande Bretagne réussit à s'en assurer le contrôle et le conserva jusqu'aux années 1950.

¹ Pour l'Iran, pays riverain au Nord, c'est le Golfe Persique. Les pays arabes l'appellent plutôt Golfe d'Arabie.

² Association basée sur la solidarité des pays arabes et constituée en 1945.

Avec la découverte des réserves de pétrole et l'explosion de la demande de cette matière première, l'importance des pays du Golfe se trouva encore accrue. Le nombre de pays intéressés par la région augmenta donc sensiblement. Le Golfe a, depuis, attiré la convoitise du reste du monde du fait du caractère stratégique de ses ressources pétrolières. Pour cette raison, d'importantes bases aériennes et maritimes militaires ont été créées. Face aux riverains arabes du Golfe, l'Iran, pays musulman mais non arabe, suit une politique extérieure ambitieuse et vise l'hégémonie régionale. Ce pays cherche en particulier à assurer sa souveraineté sur les nombreuses petites îles de la région. De plus, l'Iran entend exporter la révolution islamiste en dehors de ses frontières en exploitant la faiblesse de ses voisins et les difficultés liées aux relations avec Israël.

Compte tenu de cette situation, la sécurité des pays de la rive occidentale du Golfe Arabo-Persique est devenue une de leurs priorités. L'invasion et l'annexion du Koweït par l'Irak justifient pleinement cette préoccupation. Elle a montré que les pays du Conseil de Coopération du Golfe n'ont plus la possibilité de faire face seuls à de telles menaces. Ainsi, leurs responsables ont pu tirer plusieurs enseignements. Ils ont décidé d'assurer d'abord leur autodéfense puis de mettre en place une coopération entre pays de la zone. La présence d'alliés sur leurs territoires, au sein de bases aériennes et maritimes, est donc considérée comme un atout pour leur sécurité. Elle favorise le développement économique régional et mondial en permettant la stabilité de la région.

La perception de la sécurité des pays du Golfe Arabo-Persique est donc liée à l'importance géopolitique de la région, à l'environnement international et surtout aux dispositions prises par le Conseil de Coopération du Golfe à la suite des enseignements tirés de la longue histoire des conflits dans la zone. Le Golfe reste, et pour longtemps, une des régions les plus importantes de l'économie mondiale. Il demeurera probablement aussi une zone d'affrontement et de convulsions.

Il importe donc d'étudier la zone sous ses aspects géopolitique et de relations internationales pour mieux appréhender la politique de défense des Etats membres du Conseil de Coopération du Golfe.

Première Partie

I) L'importance géopolitique des pays du Golfe.

11- La géographie

Le Golfe Arabo-Persique, d'une superficie de 2,5 millions de km², constitue une véritable charnière d'importance stratégique entre les continents africain et asiatique. La partie Est est un carrefour maritime, terrestre et aérien d'échange entre l'Orient et l'Occident. Le Golfe s'étale sur 1300 km du Chatt Al-Arab au nord jusqu'à la pointe de Ras Masan Dam à l'est, via le détroit d'Ormuz.

Le Golfe Arabo-Persique est une route naturelle qui permet la pénétration vers l'intérieur des terres d'Iran et d'Irak en particulier, du fait de la présence des grands fleuves qui s'y jettent (Tigre et Euphrate) et d'importantes rivières (Dégela et Al Forât) partant de la zone vers le continent indien.

L'activité économique de la zone repose à la fois sur un secteur traditionnel primaire, défavorisé par un climat difficile, et sur la manne pétrolière.

Le climat

Le développement des pays de la rive occidentale du Golfe est caractérisé par des difficultés dans le domaine de l'agriculture liées à la prédominance des zones désertiques dans les pays concernés.

Le détroit d'Ormuz

Ce détroit se situe au nord du Sultanat d'Oman, le long des frontières méridionales de la république islamique d'Iran. Il est le point d'entrée maritime du Golfe Arabo-Persique et le relie au Golfe d'Oman. Long de 96 milles nautiques, il est encadré par les îles « Quenn » (Oman) et « Larak » (Iran) et sa largeur ne dépasse pas 22,5 milles nautiques. Les rives du détroit sont jalonnées par les îles iraniennes au nord (Kachem, Larak, Henjam) et la presqu'île d'Oman à l'ouest. Le nom «Ormuz» est celui de l'îlot iranien qui se trouve au milieu du détroit.

L'importance stratégique du détroit d'Ormuz réside dans le fait qu'environ 50% des approvisionnements pétroliers du monde y transitent régulièrement. Environ 10 millions de tonnes de pétrole sont transportées chaque jour, notamment vers l'Europe et les Etats-Unis.

Du fait de son importance économique, ce couloir maritime est donc un élément clé de la région au plan militaire comme l'ont illustré les deux dernières guerres du Golfe.

12- La population

La population présente deux handicaps qui pénalisent les activités économiques de la région. Elle n'est ni suffisamment nombreuse ni assez qualifiée.

La découverte du pétrole et son exploitation ont cependant modifié cette situation. La venue d'un grand nombre de travailleurs étrangers a considérablement gonflé la population mais a créé un nouveau déséquilibre. Des efforts sont aussi consentis pour améliorer le niveau de formation professionnelle dans les différents pays.

Actuellement les pays de l'ouest du Golfe Arabo-Persique comptent près de 26 millions d'habitants. Environ 4,5 millions d'étrangers sont inclus dans ce total et fournissent une part importante³ de la population active (cadres et exécutants).

Dans la plupart des pays, la population est surtout concentrée dans les zones urbaines. De nos jours, la péninsule arabique est la région la plus vulnérable du Moyen Orient. Faiblement peuplés, la plupart des Etats sont donc incapables d'assurer seuls une défense efficace. C'est essentiellement pour garantir la stabilité de l'Arabie Saoudite et des autres Etats du Golfe Arabo-Persique que des initiatives communes ont été prises et qu'une «force de déploiement rapide» américaine a été mise sur pied.

13- L'économie

Le traité économique ratifié par les dirigeants des Etats du Golfe à Riad en 1981 précisait les grandes lignes de la coopération et des échanges économiques à l'échelle de la région.

Les pays membres du C.C.G. ont de nombreux points communs en ce qui concerne le milieu physique et humain, les ressources naturelles et les structures économiques. Ils comptent notamment beaucoup sur la main d'œuvre étrangère pour développer leur économie. Ils misent également sur une coopération étroite et adaptée se basant sur les facteurs communs évoqués ci-dessous.

- Les pays du Golfe sont constitués, à l'exception de l'Arabie Saoudite, de petites entités économiques du fait de leur superficie et du nombre de leurs habitants.
- Le pétrole est leur ressource principale, et constitue la part la plus importante des exportations et des revenus de chacun.
- Avant la découverte du pétrole 60% de la population vivait de l'élevage, de la pêche et du commerce. Seuls l'Arabie Saoudite et Oman avaient une véritable activité agricole, malgré la présence de terres fertiles au Koweït, à Qatar et à Bahreïn.
- Le taux d'alphabétisation reste, malgré les efforts consentis, globalement faible dans la région (47%).
- Le commerce est le secteur économique le plus développé dans les pays du Golfe. Il s'est amélioré par la création de plusieurs projets. Des zones franches et des

³ Près de 80% des actifs sont des étrangers en Arabie Saoudite.

marchés internationaux ont été créés et génèrent ainsi une source supplémentaire de revenus pour les Etats du Golfe.

- L'industrie commence malgré tout à jouer un rôle important dans le développement de l'économie des pays membres du C.C.G.. Ces derniers ont choisi d'investir dans le secteur industriel une partie de l'argent tiré de la vente du pétrole afin d'anticiper les effets du tarissement des réserves. Celui-ci pourrait intervenir, suivant les pays, entre les années 2050 et 2100 en fonction de la découverte de nouveaux gisements.

Deuxième partie

II) La politique internationale

21- Aperçu géopolitique des pays du Golfe et des enjeux régionaux

- *L'Arabie Saoudite*

Les fondements géopolitiques de l'Arabie Saoudite sont au nombre de trois : une région, le Nejd, une dynastie, les Séoud, et un courant religieux, le Wahhabisme. Elle appuie aujourd'hui sa place de chef de file des pays musulmans sur la présence des lieux saints de l'islam sur son territoire. Les Séoud fondèrent dès 1744, à partir de la région centrale du Nejd, un premier empire reposant sur l'alliance de la prédication Wahhabite et du dynamisme guerrier des Séoud. Son extension couvrit la quasi-totalité de la péninsule arabique actuelle plus le sud de l'Irak, où les Séoud s'étaient emparés des lieux saints du chiisme, Karbala et Nejd, pour les détruire.

Cet expansionnisme attira la colère du Sultan ottoman qui décida d'intervenir lorsque les Saoudiens eurent détourné les caravanes des pèlerins venus du Caire ou de Damas. Il chargea donc le roi d'Egypte de détruire cette confédération de bédouins qui le menaçait.

Pour comprendre la situation géopolitique de la péninsule arabique à la fin de la Première Guerre mondiale et dans la période qui suivit, il faut se rappeler que deux politiques anglaises vis-à-vis du monde arabe cohabitaient. La première était celle menée par le « colonial office », qui siégeait au Caire. Son objectif était le contrôle du Proche Orient arabe. L'autre politique était celle de « l'Indian office », basé à Bombay. Son objectif était la sauvegarde de la route des Indes.

De nos jours, et malgré plusieurs lignes de clivages, l'Arabie Saoudite demeure un pays relativement solide. En dehors des aspects régionaux, le pays a mené à partir des années 1980 une politique de soutien et de financement des mouvements sunnites fondamentalistes dans le monde arabe et plus généralement dans le monde musulman. Ainsi, l'Arabie Saoudite encouragée par les Américains transformait son autorité de gardienne des lieux saints en un dynamisme géopolitique. Cette nouvelle posture avait pour objectif de former un rempart contre la progression des communismes dans le tiers monde et, en même temps, aspirait à contenir voire refouler l'Iran chiite et son influence.

Ce rôle demeure et s'est même accru, en même temps que le lien entre Riad et Washington. Faut-il croire, comme le pensent certains experts, que Washington a choisi la voie de l'intégrisme sunnite pour garantir l'accès au pétrole ?

Quoi qu'il en soit, cette diplomatie parallèle a fait sortir l'Arabie Saoudite de son système géopolitique traditionnel, à savoir la péninsule arabique.

- ***Bahrä n***

L'archipel de Bahreïn, qui forme aujourd'hui un Etat souverain, a été longtemps inclus dans l'empire perse. Il réussit à s'en émanciper au XVIII^e siècle et se plaça assez rapidement sous la protection britannique en 1825. A l'époque, l'émirat de Bahreïn était déjà dirigé par la famille Al Khalifat, mais était plus étendu qu'aujourd'hui, car il incluait le Qatar. Celui-ci se sépara de l'émirat de Bahreïn après de longues et inextricables guerres tribales. L'emprise anglaise fut renforcée en réaction à la tentative de retour de la puissance ottomane dans le Golfe, au début du siècle.

La population de Bahreïn est de 500 000 habitants dont 60% d'origine arabe et 40% d'origines iranienne et asiatique. On y trouve pour cette raison 40% de musulmans sunnites et 60% de chiites.

La situation géographique de Bahreïn est la source de deux difficultés. Son territoire fait l'objet d'une revendication iranienne au motif qu'il avait toujours fait partie de l'Empire perse et qu'il compte notamment 60% de chiites dans sa population. Bahreïn est aussi en attente de règlement du contentieux qui l'oppose au Qatar sur les îles Hawar. Ce sont deux foyers de tensions qui persistent aujourd'hui et pourraient mettre en danger l'ordre dans le Golfe.

Bahreïn fut le premier Etat du Golfe où l'on trouva du pétrole. Il en est devenu par la suite un producteur important, ce qui lui assure des revenus largement suffisants. De plus, malgré les incertitudes géopolitiques, l'émirat de Bahreïn a réussi à transformer sa rente pétrolière en rente financière et à devenir le principal centre financier du Golfe. L'avenir de l'émirat est éclairé par le succès dans ce domaine. Il pourrait déboucher sur la constitution d'une grande zone franche commerciale, non seulement destinée à alimenter les pays du Golfe, mais agissant aussi, de par sa situation géographique, comme point de contact entre l'Asie et le monde arabe et entre le Golfe et la Méditerranée. Il y a cependant là un motif de confrontation avec l'émirat de Dubaï.

En 1971, l'émirat de Bahreïn reçoit de Londres son indépendance. Il se trouve dès lors sous une double menace. La revendication iranienne de souveraineté sur son territoire se traduit par une agitation permanente de la partie chiite de sa population. Pour mieux atteindre son objectif, l'Iran soutient par ailleurs la volonté du Qatar d'annexer les îles Hawar, favorisant ainsi la déstabilisation de l'émirat. Ces menaces conduisent donc Bahreïn à signer des accords militaires avec les Etats-Unis pour garantir sa sécurité. La 7^{ème} flotte relâche donc régulièrement dans ses eaux pour faire contrepoids à la puissance iranienne croissante. L'avenir de Bahreïn demeure donc marqué par une double incertitude : l'hypothèse d'une invasion iranienne de Bahreïn n'est toujours pas écartée et la souveraineté sur les îles Hawar reste revendiquée par le Qatar.

- ***Le Qatar***

Le Qatar est une excroissance qui s'avance dans le Golfe à partir de la péninsule arabe, sous la forme d'une langue de sable austère et bordée de roches effritées. Cette presque île de forme ovale s'étend sur 22 000 km². Elle est bordée par le Golfe Arabo-Persique et l'archipel de Bahreïn au nord, l'Arabie Saoudite au sud.

La population du Qatar est de 450 000 habitants (à 70% arabe et à 30% asiatique) dont 90% sunnites et 10% chiïtes.

En 1782, le Qatar s'émancipe de la tutelle de l'empire perse. Il lui faut alors lutter contre la colonisation turque, contre les ambitions de son voisin Al- Bahreïn puis contre la présence anglaise. Pendant le XIX^e siècle, l'émirat, inquiet de la menace turque, se tourne vers l'Angleterre pour la contrer. Au début du XX^e siècle, la signature du traité anglo-saoudien de 1915 entérine le départ définitif des Turcs. La découverte du pétrole entre les deux guerres puis son exploitation après la Seconde Guerre mondiale, permettent au Qatar d'apparaître sur la scène internationale.

Au plan géopolitique, le Qatar est profondément marqué par la rivalité qu'il entretient avec Bahreïn pour la propriété des îles Hawar restée incertaine depuis la période de colonisation anglaise. Le Qatar revendique aussi l'île de Khor al Hadaid située au sud-est du pays et aujourd'hui occupée par l'Arabie Saoudite. Ces conséquences des questions non traitées à la fin de l'occupation anglaise sont à l'origine de plusieurs opérations militaires infructueuses.

Aujourd'hui, la vision géopolitique du Qatar repose sur le syndrome de l'encerclement. Cette situation explique la diplomatie vraiment spécifique que mène le Qatar dans le Golfe. L'émirat n'a ainsi pas hésité pas à se rapprocher de l'Iran. Son attitude a été renforcée à l'occasion du coup d'Etat du 26 juin 1996. Bien que plusieurs traités frontaliers aient été signés (en 1965, 1967 et 1997), l'inquiétude du Qatar vis-à-vis de son indépendance nationale demeure très vivace. Après la deuxième guerre du Golfe, l'émirat a signé des accords de défense avec les grands pays pour assurer sa sécurité et son indépendance, sans couper cependant les liens traditionnels qui l'unissent à l'Iran. Le Qatar, malgré ces problèmes frontaliers, est un Etat membre du C.C.G.. Son poids économique et géopolitique en fait un Etat fort de la région malgré sa taille réduite. Le fait d'être membre du C.C.G. lui permet donc d'assurer son indépendance nationale et d'œuvrer pour un règlement de ses problèmes de frontières avec ses voisins.

- ***Le Kowä t***

Le Koweït est une étendue de terre sans relief de 17 818 km². Logé au fond du Golfe, entre l'Irak et l'Arabie Saoudite, il possède deux des ports importants de la zone : l'un surtout commercial, autour duquel s'est développée Koweït Ville ; l'autre, pétrolier à 60 km plus au sud (Mina Al-Ahmadi). Ce pays est peuplé par 2,3 millions d'habitants dont 88% d'origine arabe, 10% asiatique et 2% européenne. Les religions pratiquées sont l'islam sunnite (78%) et chiïte (14%). Il faut noter la présence de 2% de chrétiens. L'émirat jouxte l'Irak au nord et nord-ouest, l'Arabie Saoudite au sud et sud-ouest et le Golfe au sud et à l'est.

L'histoire de ce pays remonte à plus de 5000 ans. A l'époque moderne, le Koweït fut happé dans la rivalité entre les empires perse et ottoman et se rangea plutôt que du côté du premier. Le Koweït a toujours eu un rôle commercial majeur dans la région, car il est le terminal des routes caravanières entre le Golfe et la Mésopotamie et des routes transversales vers la Méditerranée. A la fin du XIX^e siècle, sous la menace des Allemands et des Turcs, le cheikh Moubarak signe un traité avec Londres pour avoir la protection de la Grande-Bretagne et empêcher l'Allemagne et la Turquie de s'emparer du Golfe.

L'Émirat devint donc un protectorat britannique. Sur son sol se déroulèrent d'ailleurs des affrontements entre les Anglais et l'empire turc au cours de la Première Guerre mondiale et cette lutte fut ressentie comme un évènement dramatique. C'est aussi sur le territoire koweïtien que le jeune Ibn Séoud fut reçu après avoir été expulsé de son pays, et d'où il partit pour récupérer son royaume.

Le traité entre Ibn Séoud et Londres inclut donc une clause garantissant l'indépendance de cet émirat. Le Koweït fut cependant amputé des deux tiers de sa superficie devenus plus tard des zones neutres formant des espaces « tampons » avec ses deux voisins : l'Arabie Saoudite et l'Irak.

Les premières recherches pétrolières commencèrent entre les deux guerres mondiales, surtout dans les zones neutres. Au plan géopolitique, la revendication irakienne sur le Koweït n'a pas cessé depuis la dynastie Hachémite.

Depuis l'indépendance du Koweït, concédée par la Grande -Bretagne en 1961, l'Irak n'a plus cessé de revendiquer la souveraineté de l'émirat.

L'histoire du Koweït est l'histoire originale d'un émirat à la richesse ancienne qui, pour cette raison, a toujours été convoité par les grandes puissances dans la région. Ainsi, les problèmes frontaliers avec les Etats voisins, l'invasion irakienne de son territoire à plusieurs reprises et même la revendication par l'Iran du Koweït comme partie intégrante de la république islamique ont pesé lourdement sur la mentalité et la vie politique du pays.

Si le Koweït reste un émirat riche et occupant une place stratégiquement importante, aucune des contestations et revendications territoriales de ses voisins n'est encore réglée. En tant que membre du Conseil de Coopération du Golfe, il assure sa sécurité dans ce cadre et avec l'aide des Etats-Unis présents dans la région.

- ***Les Émirats Arabes Unis***

Sous la forme d'un arc de cercle d'environ 700 km, entre le Qatar et le Sultanat d'Oman, s'échelonnent les sept émirats de l'ancienne « Côte de la Trêve », fédérés en 1971 au sein des Émirats Arabes Unis. *Abou Dhabi* est le plus vaste et le plus riche. Il est coupé de canaux pénétrant sur plus de dix kilomètres à l'intérieur des terres. C'est la première métropole commerciale du Golfe. Les autres émirats s'appellent *Sarjah*, *Ras al-Khayyâm*, *Fujeah*, *Adjman*, *Oumm-al-Quouwain*. Cet ensemble fédéral s'étend sur une superficie de 83 000 km². Il jouxte le Golfe Arabo-Persique et le détroit d'Ormuz au nord, le Golfe Arabo-Persique et l'Arabie Saoudite à l'ouest, le sultanat d'Oman et l'Arabie Saoudite au sud, le Golfe d'Oman et le Sultanat à l'est. Il est peuplé par environ 3 millions d'habitants, presque exclusivement musulmans (90% sunnites et 10% chiites).

Avant la découverte du pétrole, l'activité économique de cette région se résumait, outre le nomadisme, à la culture des perles et au commerce de la soie et de l'encens puisque le pays est placé sur les routes commerciales entre l'Inde et la région du Golfe. L'essor de la puissance britannique dans la zone au XVIII^e siècle fut contemporain de la formation

de deux grandes confréries tribales, notamment celle des Qasim qui contrôlait toute la partie longeant la côte du Golfe.

La présence de deux empires (Ottoman et Perse) dans la région causa beaucoup de soucis aux émirats qui acceptèrent avec satisfaction la protection anglaise contre ces deux dangers. Les États de la Trêve formaient, avec les autres États du Golfe, la périphérie est du monde arabe. De 1820 à 1914, un autre trait important de la région fut le début de sédentarisation des bédouins, favorisée précisément par la création des Émirats. En 1913 la colonisation britannique déterminait ses zones d'influence par un statut qui, en fait, organisait la région dans un sens durablement favorable à l'Angleterre. Seules les zones de nomadisation et les allégeances des cheikhs et des chefs de tribus échappaient à leur autorité. Le début de la prospection pétrolière contraignit l'autorité britannique à cadastrer la zone, en tenant compte de deux réalités : la localisation supposée des gisements et l'aire géographique des réseaux d'allégeance qui furent reconnus comme tels. A partir de là, et pour favoriser la signature de concessions, les spécialistes de l'armée anglaise tentèrent de rapprocher les deux tracés et entérinèrent donc un dessin des frontières mal défini à travers le désert. Ce choix est le premier facteur des tensions qui enveniment encore aujourd'hui les relations régionales.

En 1969, alors que les grands pays importaient déjà de grandes quantités de pétrole, l'annonce du retrait britannique de l'Est de Suez mit une fin à la colonisation anglaise de la région. L'idée de créer une fédération réunissant tous les États nouvellement créés vit le jour à cette époque. Il s'agissait pour eux d'une double nécessité reposant sur l'exiguïté de leur territoire et sur la volonté de désamorcer toutes les tentations hégémoniques des pays voisins. Les accords de Dubaï de 1968 avaient, une première fois, regroupé les États de la Trêve plus le Qatar et Bahreïn. Après plusieurs conférences, ces États formèrent deux blocs : le premier regroupant Abou Dhabi et Bahreïn, favorables à Londres ; le deuxième regroupant Qatar, Dubaï et Ras al-Khayyâm, défavorables à Londres, et le royaume saoudien qui cherchait à créer de bons rapports avec l'Iran. Quelque temps plus tard, alors que les émirats de Qatar et Bahreïn s'opposaient à cause des îles de Hawar, tous les pays précités rivalisaient pour prendre la tête de future la fédération. Ces oppositions eurent raison des velléités de fédération : le Qatar et le Bahreïn quittèrent la conférence et proclamèrent leur indépendance.

Six autres émirats acceptèrent cependant de se regrouper en une seule fédération, créée en 1971, sous le nom d'Émirats Arabes Unis. Entre 1971 et 1972, l'Iran envahit les îles de Tomb et Abu Moussa. La fédération n'ayant pas réagi vis à vis de la demande faite par l'émir de Ras al-Khayyâm pour rompre les relations avec Téhéran, celui-ci tenta avec l'aide de l'Irak, un coup d'État au Sarjah. Mais après la signature d'un accord avec l'Iran sur l'île d'Abu Moussa, ce coup d'État échoua grâce à l'intervention de la jeune armée des E.A.U..

Après cet échec, Ras al-Khayyâm rejoignit en 1972 la fédération qui allait connaître par la suite un fabuleux développement économique urbain et des mutations sociales majeures. A titre indicatif, la population a presque décuplé en une génération, passant de 342 000 habitants en 1970 à 2,83 millions en 1996, du fait notamment de l'immigration d'une main-d'œuvre étrangère rendue nécessaire par la croissance économique.

Dans le domaine politique, et depuis 1971, le pouvoir est essentiellement détenu par les trois émirats pétroliers, les quatre autres se contentant de bénéficier d'un partage des revenus de l'or noir. En raison d'une vieille rivalité entre les émirats d'Abu-Dhabi et de Dubaï, l'Emir d'Abu-Dhabi est président de l'Etat alors que celui de Dubaï est Premier ministre.

- *Le Sultanat d'Oman*

Sur la rive orientale du monde arabe, et plus précisément au sud-est du Golfe Arabo-Persique, le sultanat d'Oman occupe une position réellement stratégique. Il contrôle en effet l'accès au Golfe et au Golfe d'Oman vers l'océan indien. Sa façade maritime est longue de plus de 1700 km. La pointe de Ras Masan Dam, séparée du sultanat par l'émirat de Fujeirah appartenant aux E.A.U., se trouve sur la rive occidentale du détroit d'Ormuz. Le Sultanat fut, longtemps, un monde hermétiquement fermé du fait de la barrière naturelle formée par les montagnes (le Hajar) qui sépare Oman du reste de la péninsule arabe. Le sultanat a une superficie de 309 000 km², il est limité au nord par le Golfe d'Oman et les E.A.U., à l'ouest par l'Arabie Saoudite et les E.A.U., dans le sud par le Yémen et à l'est par la mer d'Oman. Il est peuplé par deux millions d'habitants, dont 90% d'arabes et 10% d'asiatiques. La religion pratiquée est l'islam et, parmi les croyants, 40% sont sunnites et 60% ibadites.

Durant tout le XVIII^e siècle, et après s'être émancipé de la tutelle de l'empire perse, la dynastie des Ben Saïd développa un empire maritime qui s'étendait des côtes de l'Afrique Orientale, à celles du Baloutchistan. Cet empire, fondé sur le commerce des épices, des esclaves et des armes, bénéficiait de la protection anglaise. Grâce à la position stratégique de l'île de Zanzibar, où il installa sa capitale en 1832, le Sultanat d'Oman réussit à contrôler les côtes africaines de la Somalie jusqu'au Kenya.

Pendant la constitution de la dynastie saoudienne, les Anglais donnèrent le Dhofar au sultan de Mascate. Ce choix était motivé, d'une part, par leur volonté d'empêcher le royaume d'Ibn Séoud d'avoir un débouché sur l'océan Indien et, d'autre part, par la nécessité d'interdire aux Turcs de s'installer dans le Dhofar. Cette région voit son importance accrue par la découverte de ressources pétrolières. Apparaît, dès lors, un front régional ayant pour but de libérer le Dhofar et d'en faire un Etat indépendant. Ce mouvement est soutenu par l'Egypte et l'Irak au nom du panarabisme et de la lutte contre l'impérialisme.

L'importance du Golfe Arabo-Persique repose donc à la fois sur les richesses pétrolières qui en sont extraites et qui y circulent et sur une position stratégique à la charnière de plusieurs grands ensembles géopolitiques. Sa sécurité est, pour cette raison, un enjeu qui dépasse les intérêts stricts des Etats de la région. Elle est d'ailleurs prise en compte à la fois par les Etats régionaux et par les puissances mondiales. Oman est particulièrement concerné du fait de la position stratégique de la presqu'île du Ras Masan Dam d'où il contrôle le détroit d'Ormuz et donc le trafic maritime sortant du Golfe. Un dispositif militaire omanais y est donc installé pour assurer la sécurité et la surveillance de cette zone sensible dont l'importance est mondiale.

La position géographique importante du Sultanat lui offre d'autres atouts stratégiques redoutables. Les îles de Masirah et de Koura Moura, situées en face des côtes omanaises, permettent de surveiller l'océan Indien et le Golfe. Des moyens américains sont d'ailleurs déployés aujourd'hui dans l'île de Masirah. Le sommet des montagnes du Jabel-Akhadar, du fait de leur altitude, sont un autre atout stratégique. Il permet de surveiller toute la zone du Golfe jusqu'à la Mer Caspienne en y installant des moyens électroniques.

22- Le Conseil de Coopération du Golfe (C.C.G.)

Ce conseil a été créé en 1981 à Abou Dhabi. Il regroupe l'Arabie Saoudite, le sultanat d'Oman, la fédération des Émirats Arabes Unis, Bahreïn, le Qatar et le Koweït. Cette structure de concertation, qui a vu le jour au moment de la Guerre Irak- Iran, est apparue immédiatement comme un instrument politique destiné à contrer l'expansionnisme iranien.

Le conseil se compose de trois structures :

- un conseil suprême formé des six chefs d'Etat,
- un conseil des ministres des affaires étrangères,
- un secrétariat général.

Le Conseil de Coopération du Golfe est un exemple de structure de concertation relativement légère et efficace. Mais on y traite essentiellement de problèmes économiques. Les nombreux conflits et les antagonismes plus ou moins importants entre les pays membres n'y sont donc jamais évoqués. Dans les faits, c'est plutôt un organisme de rationalisation des politiques d'investissements et des infrastructures à l'échelle de la région. Régulièrement, les réunions du conseil donnent toutefois lieu à des tensions et à des discordes de degré divers. La vocation de protection anti-iranienne du conseil est atténuée par les ouvertures d'Oman, du Qatar et de Dubaï, vers l'Iran.

Le C.C.G. a dans le même temps une fonction plus diplomatique, que l'on pourrait qualifier « d'anti-irakienne ». En son temps, l'Irak avait en effet fondé une structure similaire en créant un Conseil de Coopération Arabe regroupant la Jordanie, l'Égypte et le Yémen du nord. Bien que ce dispositif n'ait pas été directement concerné par le Golfe, il avait pour objectif de ceinturer diplomatiquement le Conseil de Coopération du Golfe, et notamment l'Arabie Saoudite. Mais le Conseil de Coopération Arabe ne survécut pas à la guerre du Koweït, le Conseil de Coopération du Golfe est en revanche une structure dont la durée de vie devrait être supérieure, sans doute en raison même de la modestie de ses objectifs politiques.

Troisième Partie

III) La politique de défense des pays du C.C.G.

Dès leur indépendance, la plupart des pays du Golfe ont cherché à se doter d'armées fortes. La liste des effectifs globaux des troupes d'active permet en effet de mesurer le poids de la fonction de défense dans la région.

Arabie Saoudite	170.000 hommes
Bahreïn	11.000 hommes
Émirats Arabes Unis	70.000 hommes
Koweït	16.000 hommes
Oman	44.000 hommes
Qatar	12.000 hommes

Les caractéristiques générales de ces armées sont d'avoir des marines modestes qui se maintiennent dans une fonction de garde-côtes, ainsi que des armées de terre qui agissent surtout comme garde-frontières. L'essentiel de la capacité offensive des armées arabes du Golfe réside donc dans leur aviation. Chaque année, les pays de cette région dépensent des sommes colossales pour s'équiper de matériels aériens, pour acheter les missiles perfectionnés et pour se doter de moyens de guerre électronique.

L'énormité du montant des achats au profit des forces armées contraste cependant avec leurs capacités réelles. La plupart de ces armées ont pour origine des embryons de forces en place au départ des britanniques et renforcés depuis par des officiers pakistanais. Depuis vingt ans, en fonction des accords militaires passés avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, beaucoup des personnels militaires sont formés dans les écoles occidentales. Cependant, force est de constater que, malgré la puissance en matériel et l'amélioration de la formation des hommes, les progrès accomplis ne suffisent pas à assurer efficacement la défense de la région. La protection des pays arabes du Golfe repose donc essentiellement sur les accords militaires avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Ces considérations s'étendent aussi à l'armée saoudienne. Les armées des pays de la rive occidentale du Golfe Arabo-Persique, malgré leur très haut niveau de technologie et la qualité de leurs officiers, apparaissent plus comme étant des forces de l'ordre intérieur et des outils diplomatiques, que comme étant capables de faire face à de graves agressions qui pourraient venir notamment de l'Irak.

31 - Les relations avec l'IRAN

Depuis le milieu du XX^e siècle, l'Iran montre un intérêt croissant pour les questions maritimes et renforce sa présence sur sa façade maritime. L'empire perse et l'empire ottoman s'y sont longtemps, et âprement opposés. Mais, à la différence du Chatt Al-Arab et de la Mésopotamie, l'empire perse avait fini par progressivement se désintéresser de cette façade maritime, situant plutôt ses centres de gravité géopolitiques vers le Caucase, l'Asie centrale et l'Afghanistan. Leur retour vers le Golfe s'est opéré par étapes, au fil des dynasties et des régimes. Sous la double pression que subissait l'empire perse sous la dynastie des Qadjar, à savoir celle de l'empire russe au nord et celle de l'empire anglo-indien au sud, Téhéran fut conduit à dominer progressivement le Golfe. Cette tendance géopolitique longue n'est pas achevée mais, d'ores et déjà, le Golfe est redevenu la priorité géopolitique de l'Iran de ces dernières décennies.

L'armistice de 1988 avec l'Irak entérina un jeu à bilan nul pour les belligérants, malgré des pertes énormes en matériel et en hommes. Dès la cessation des hostilités, l'Iran entreprit la remise en état de ses terminaux et des installations portuaires. La deuxième guerre du Golfe, quelques années après, vit l'Iran se maintenir dans une neutralité vis-à-vis des deux camps qui opposaient ses ennemis pro-occidentaux à son ennemi d'hier. Cependant, l'Iran s'est montré de plus en plus inquiet de la montée en puissance des Etats-Unis dans le Golfe, consacrée par l'opération Tempête du Désert. Le renforcement de cette présence américaine intervient de plus à une époque où l'Iran a plus que jamais besoin du Golfe. Non seulement ce dernier sera de nouveau la voie d'écoulement naturelle de ses produits pétroliers lorsque l'embargo sera levé, mais il borde aussi la zone où sont installées les centrales nucléaires dont l'Iran a besoin pour assurer sa croissance économique et accéder à l'arme nucléaire. Plus encore, l'Iran nourrit un grand projet de développement économique fondé sur le désenclavement de l'Asie Centrale, de la région de la mer Caspienne et du Caucase par les ports iraniens. L'avenir de l'économie iranienne s'y jouera dans les dix ans à venir, et pour un pays qui a vu sa population doubler en vingt ans, le développement économique est plus important que toute autre considération géopolitique. Pour les dirigeants iraniens, le Golfe est donc non seulement une priorité stratégique absolue, mais aussi une priorité économique.

Aujourd'hui, l'Iran s'est rapproché de Moscou, ce qui ne cesse d'inquiéter les Occidentaux. Face à cette évolution, deux écoles de pensée s'affrontent. La première, « catastrophiste », considère que l'Iran, fort de l'alliance russe et de ses ambitions, sera amené à reprendre un comportement agressif dans le Golfe. L'autre, que l'on pourrait nommer « minimaliste », considère que l'Iran a besoin de paix pour sauver son régime et atteindre ses objectifs de développement économique et qu'en conséquence, derrière sa rhétorique, Téhéran maintiendra un profil bas en évitant de provoquer les pays riverains et surtout leur allié américain. La réponse à cette alternative ne sera pas seulement le fait du choix iranien, elle procédera de l'évolution de l'ensemble des composantes de la zone du Golfe et de ses périphéries. Celles-ci englobent la question du processus de paix, l'éventuel rapprochement syro-irakien, l'évolution des relations irano-irakiennes, la politique de la Turquie, la question kurde et de nombreux autres problèmes épineux. Il paraît logique d'estimer que le Golfe étant devenu la condition sine qua non de sa croissance économique, l'Iran saura préserver l'essentiel.

Partenaire du développement de l'économie du Golfe, l'Iran a certainement plus besoin de paix que de guerre dans la zone. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne fera pas valoir ses intérêts et entendre ses thèmes nationalistes et religieux de temps à autre. Il risque fort alors de remettre en cause les intérêts des autres pays du Golfe.

32 – Les relations avec l'Irak

A l'issue de l'invasion du Koweït, le monde arabe paraissait revenu à ses vieilles divisions. En effet, la plupart des pays arabes et des pays occidentaux ainsi que l'U.R.S.S. réagirent avec vigueur à l'agression irakienne. Une semaine après l'invasion, et malgré de nombreux appels politiques pour un retrait de l'armée irakienne des territoires koweïtiens adressés soit par des pays arabes soit par d'autres Etats, la position irakienne n'avait pas évolué. Face à une armée irakienne puissante équipée avec des armes chimique et biologique et confronté à une politique irakienne aveugle et égoïste, le monde arabe a paru divisé et faible à l'image de la Ligue arabe. L'Arabie Saoudite, sur l'initiative de l'O.N.U., a accepté l'intervention d'une force multinationale sur son territoire à condition que celle-ci quitte le pays après avoir rempli sa mission. En face, l'Irak n'est pas resté tout seul dans ce conflit pour l'annexion du Koweït. Saddam Hussein était en effet soutenu par la Jordanie mais surtout par le Yémen, la Libye et les Palestiniens.

Si la partie pouvait presque paraître équilibrée avant le début des hostilités, le déclenchement de celles-ci marqua vite la réalité de la nature des combats et du rapport de force. Dans cette guerre de haute technologie, l'Irak subit de grandes pertes malgré son arsenal militaire immense. Son retard technologique lui coûta, d'une part, près de cent mille tués et deux cents mille prisonniers et, d'autre part, des pertes en matériel très importantes (140 avions détruits même si 115 avions purent se réfugier en Iran). Bagdad paya lourdement, et paie encore, sa défaite du fait d'un embargo dont les conséquences sur la population se révèlent terribles. Le côté allié n'eut pas des grandes pertes en hommes et en matériel grâce à sa technologie, mais le coût financier fut énorme, plus de cent milliards de dollars. Pour la région, le conflit se solda aussi par une catastrophe écologique dans le Golfe. Les Irakiens causèrent une gigantesque marée noire en ouvrant de nombreux terminaux pétroliers. Plus de 730 puits de pétrole furent aussi incendiés. Cette guerre révéla la faiblesse de l'organisation de la sécurité militaire des pays du Golfe. Elle prouva aussi la nécessité d'une vision politique et militaire commune pour permettre la protection de l'ensemble des pays membres du C.C.G.. Ainsi, le recul de la puissance irakienne, aggravé par un embargo appliqué jusqu'à nos jours, est maintenu par la présence américaine dans la zone comme gendarme de la sécurité régionale.

Les conséquences économiques et sociales du conflit ont été très lourdes pour le Koweït et sont toujours sensibles. Plusieurs questions restent aujourd'hui en suspens. L'aptitude du C.C.G. à remplir son devoir pour la sécurité de ses membres est loin d'être acquise. L'indépendance du Koweït n'est toujours pas une évidence pour l'Irak.

Malgré la présence américaine, et en dépit de l'entrelacs de traités de sécurité signés entre les Etats de la région mais aussi d'accords de défense passés entre ces pays et les

puissances occidentales et russe, l'incertitude pèse toujours sur le Golfe, notamment en raison des inconnues liées aux rapports entre Bagdad et Téhéran.

Les risques de désordre qui pèsent sur les Etats de la rive occidentale du Golfe sont réels. Le Conseil de Coopération du Golfe témoigne de leur volonté d'agir mais doit encore prouver son efficacité.

CONCLUSION

L'histoire complexe des Etats du Golfe autant que les richesses de leur sous-sol rend difficile, voire illusoire, toute velléité de défense autonome. Autant que les grandes menaces géopolitiques, les litiges issus des différends frontaliers sont à l'origine de la faiblesse d'une région incapable de se défendre par manque de cohésion.

Que se soit entre le Yémen et Oman, entre Oman et l'Arabie Saoudite, entre le Koweït et l'Arabie Saoudite pour des îlots, entre le Qatar et l'Arabie Saoudite, entre le Qatar et Bahreïn, l'inventaire des litiges est long. Chacun excipe de droits issus de l'époque tribale qui a précédé la colonisation britannique ; chacun renvoie à des droits de pacage, voire à des délimitations établies par l'autorité britannique. Le problème des litiges est même étendu à l'intérieur des Etats dans le cas des Émirats Arabes Unis.

Ajoutés aux expansionnismes déjà enregistrés dans la zone depuis une soixantaine d'années, de la part de l'Iran, de l'Irak ou de l'Arabie Saoudite, ces litiges frontaliers sont source d'inquiétude car ils peuvent redémarrer à n'importe quel moment et servir de prétexte à des affrontements, voir à des modifications importantes de frontière décidées unilatéralement.

Il ne faut pas sous-estimer ces querelles pour quelques hectares de désert, car elles sont un détonateur aux conséquences imprévisibles. Cela d'autant plus que la quasi-impossibilité matérielle de dresser des frontières dans le désert risque de faire durer les problèmes longtemps.

Si les pays du Golfe se ressemblent vus de loin, chacun d'eux a une histoire territoriale et une identité spécifique. Instrumentalisé par les rivalités des grandes puissances depuis cent cinquante ans, projeté au cœur de la modernité par l'exploitation des hydrocarbures, le monde du Golfe reste essentiellement un monde complexe et instable.

Annexe 1 : Les pays du Conseil de Coopération du Golfe en quelques chiffres.

Pays	Superficie	Population	Densité	PIB En millions de dollars
Arabie Saoudite	2.240.000 km ²	19 000 000	8 Hab/km ²	203 149
Bahreï n	695km ²	577 000	788 Hab/km ²	9 665
Emirats Arabes Unis	77.700 km ²	2 000 000	24 Hab/km ²	42 385
Koweï t	17.818 km ²	2 000 000	93 Hab/km ²	28 684
Qatar	11.437 km ²	64 200	47 Hab/km ²	10 530
Sultanat d'Oman	309.500 km ²	2 200 000	6.5 Hab/km ²	21 307

L'état du monde 2000, l'annuaire économique – Editions la Découverte, Paris 1999.

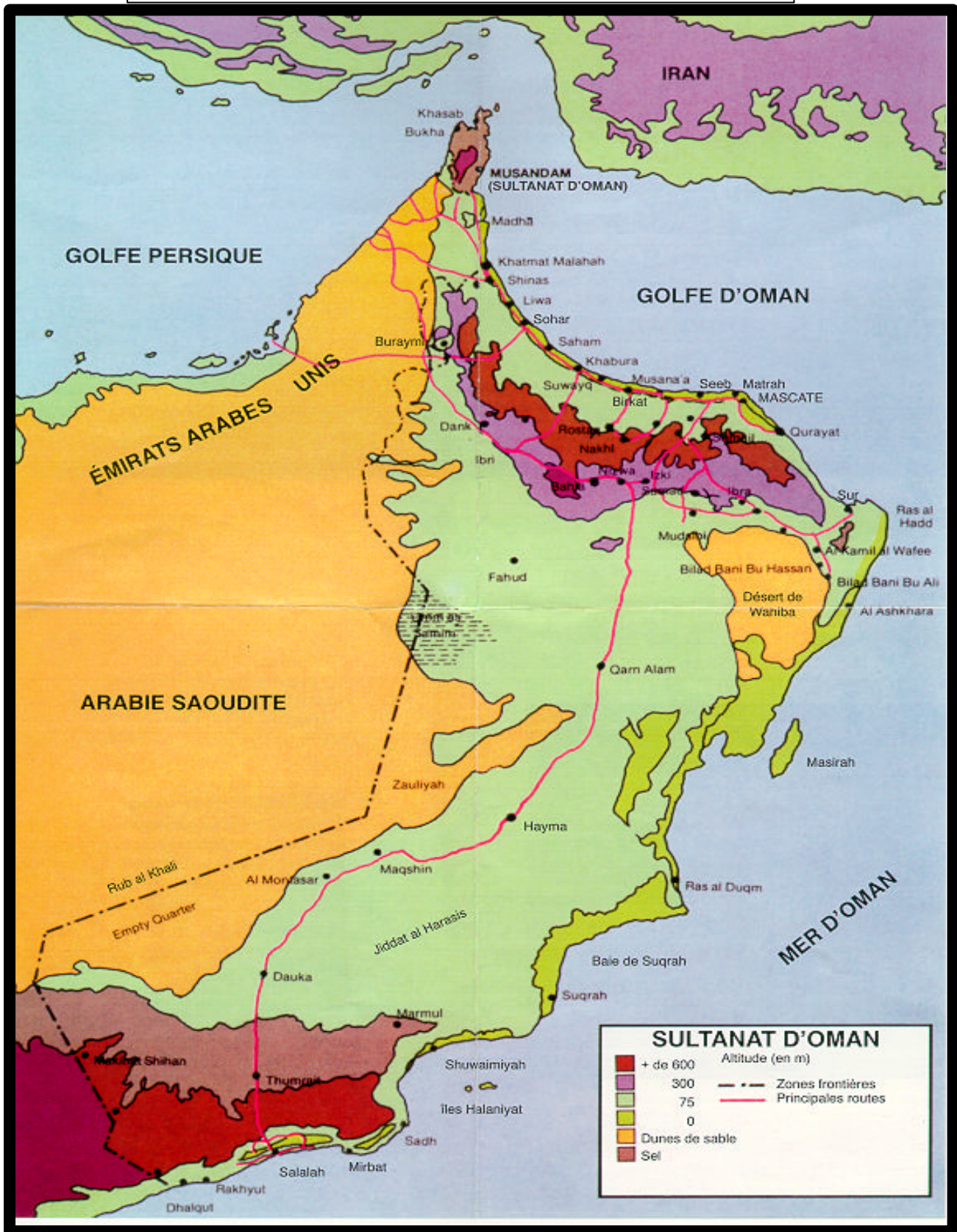
BIBLIOGRAPHIE

NR ORDRE	TITRES	OBSERVATIONS
1.	Abrégé géopolitique du Golfe	F. Thual
2.	Géopolitique des nouveaux rapports de forces dans le monde	Atlas Stratégique
3.	Introduction à la Géopolitique	F. Thual
4.	L'état du monde 2000	Annuaire économique

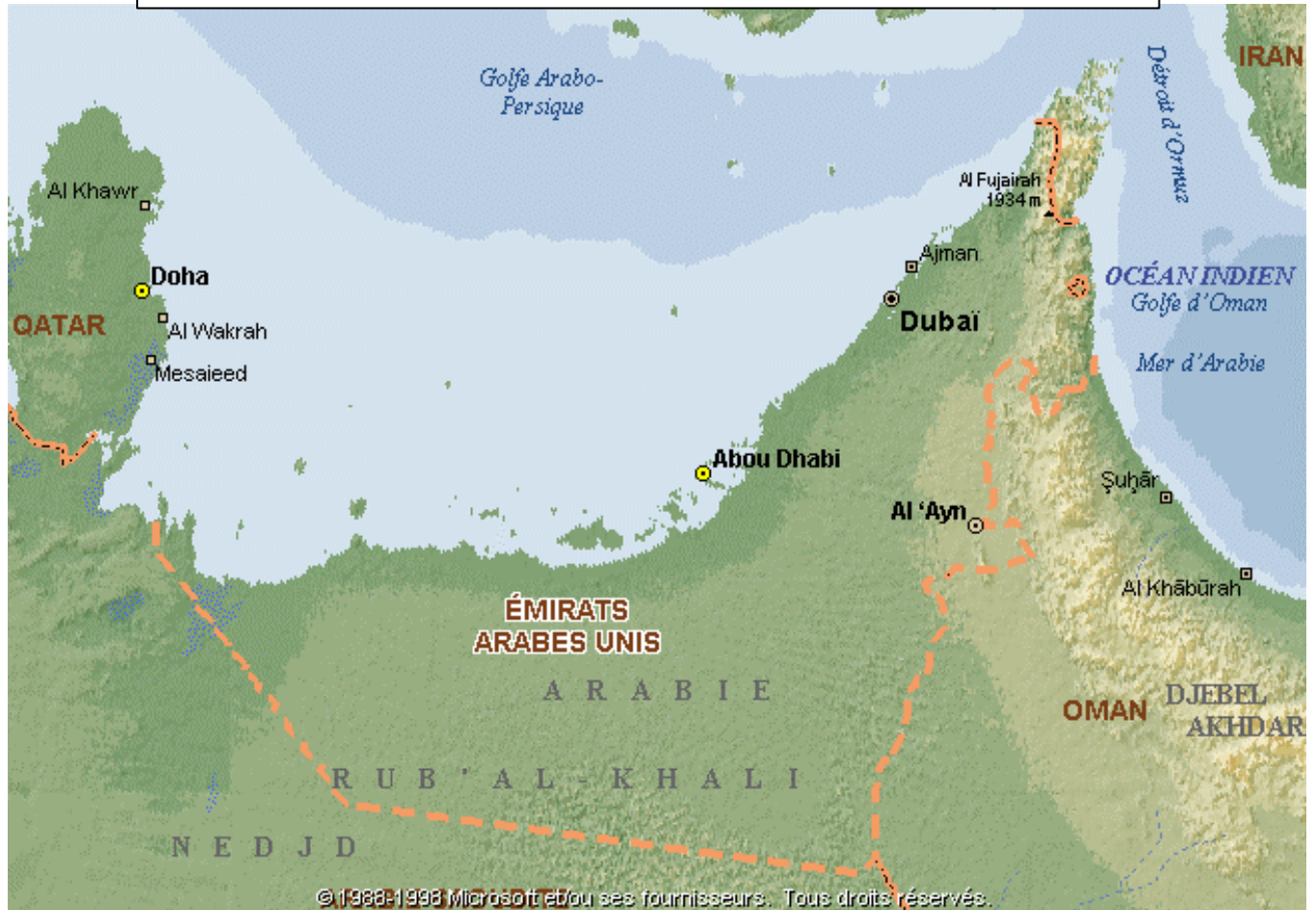
Sommaire

FICHE DE PRÉSENTATION	1
INTRODUCTION	3
I) L'IMPORTANCE GÉOPOLITIQUE DES PAYS DU GOLFE.	5
11- LA GÉOGRAPHIE	5
12- LA POPULATION	6
13- L'ÉCONOMIE	6
II) LA POLITIQUE INTERNATIONALE	8
21- APERÇU GÉOPOLITIQUE DES PAYS DU GOLFE ET DES ENJEUX RÉGIONAUX	8
• <i>L'ARABIE SAOUDITE</i>	8
• <i>BAHREÏN</i>	9
• <i>LE QATAR</i>	9
• <i>LE KOWEÏT</i>	10
• <i>LES ÉMIRATS ARABES UNIS</i>	11
• <i>LE SULTANAT D'OMAN</i>	13
22- LE CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE (C.C.G.)	14
III) LA POLITIQUE DE DÉFENSE DES PAYS DU C.C.G.	15
31 - LES RELATIONS AVEC L'IRAN	16
32 – LES RELATIONS AVEC L'IRAK	17
CONCLUSION	19
ANNEXE 1 : LES PAYS DU CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE EN QUELQUES CHIFFRES.	20
PAYS	20
PIB	20
EN MILLIONS DE DOLLARS	20
8 HAB/KM ²	20
BIBLIOGRAPHIE	21
SOMMAIRE	

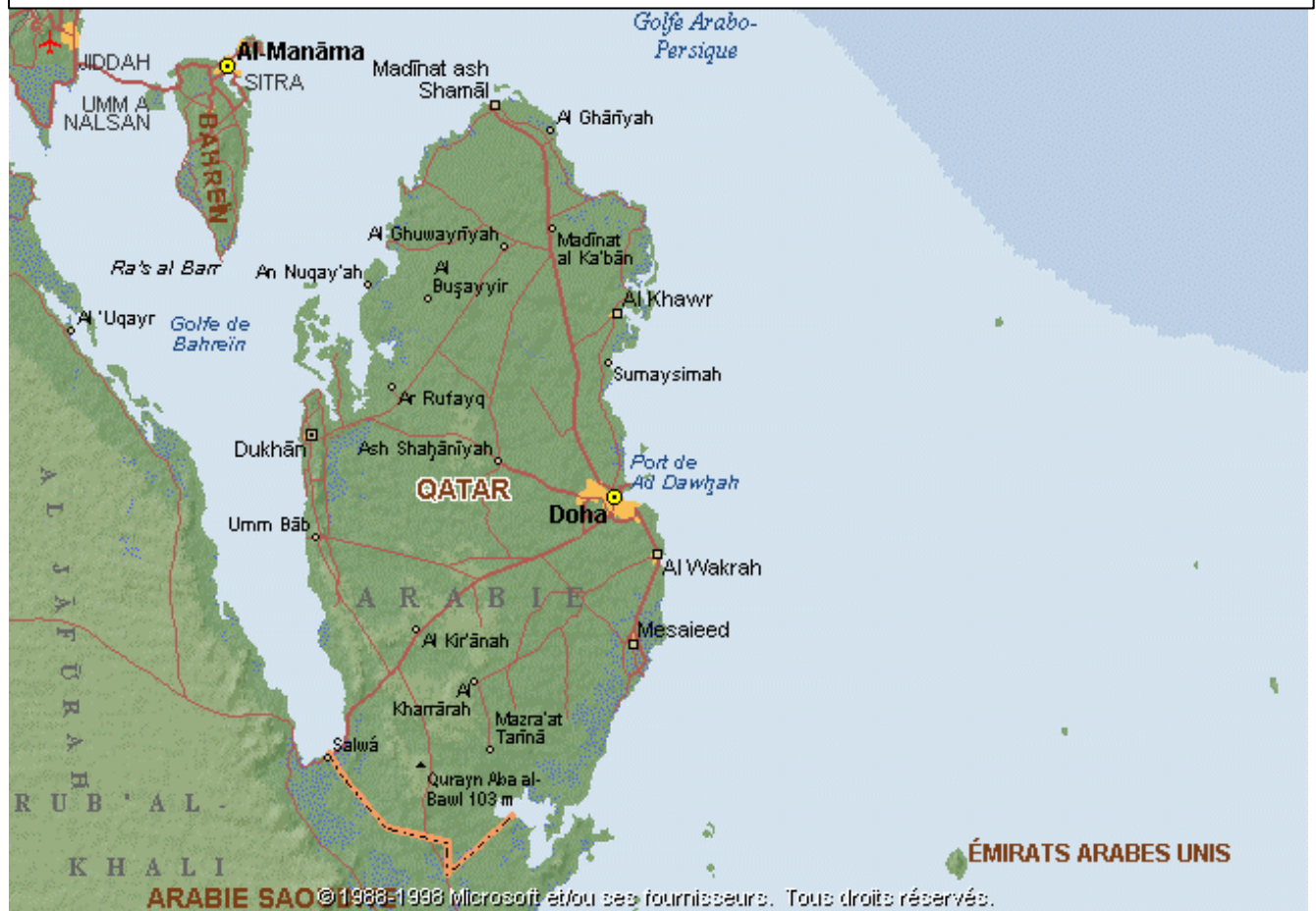
Sultanat d'Oman



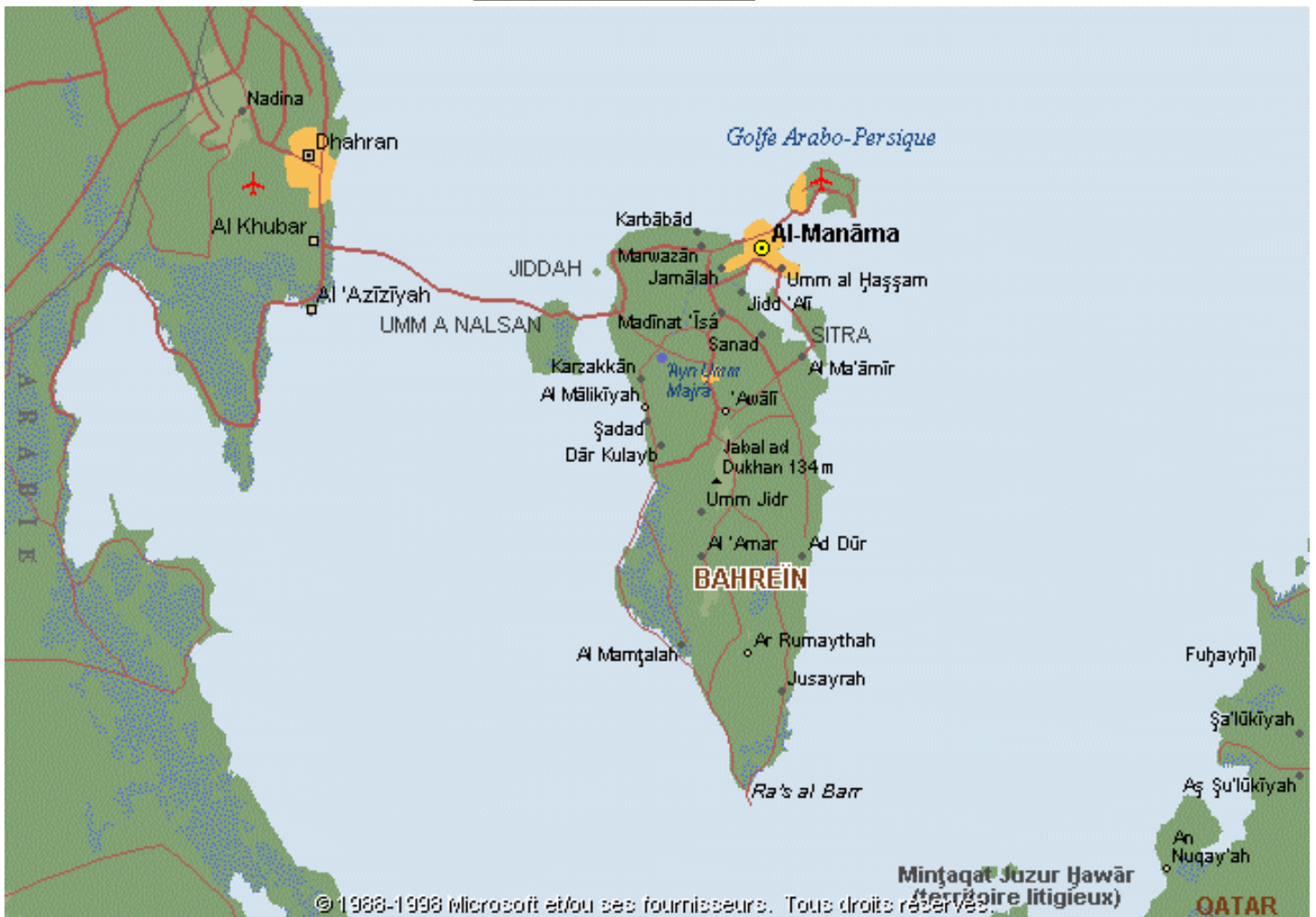
LES EMIRATS ARABES UNIS



Qatar



Al Bahreïn



AL Kowëit



Arabie Saoudite



